



CHARROUX

Marché aux fleurs

Jeudi 30 mai 2019

REGLEMENT

Date :

CHARROUX - Jeudi 30 mai 2019

Horaires :

De 9h à 18h

Les participants doivent arriver 15 minutes au plus tard avant le début du marché soit 8h45. A 9h les places non occupées sont réparties aux arrivants non inscrits du matin.

Conditions de participation :

- Correspondre de près ou de loin à ce qui touche au thème du marché : fleurs naturelles et artificielles, fleurs séchées, plantes, pots et accessoires, miel, confitures, oiseaux, vannerie, entretien des jardins, peinture de fleurs sur tout support, boissons à base de fleurs
- **S'acquitter de 10 euros par tranche de 3 mètres.**
- Feuille d'inscription remplie correctement.
- Les emplacements sont désignés et répartis par Animation et Culture en Pays Charlois.

Lieu d'accueil :

Sous les halles, à partir de 7h30.

Lieu d'exposition :

Les Halles

- couvertes, ouvertes sur les 4 cotés.
- dimensions d'un emplacement : longueur 3m, profondeur 1.5m.
- prise 220 w tous les 2 emplacements en hauteur (prévoir environ 10m de fil et des multiprises).
- l'ensemble des halles est surélevé par rapport à la route.
- les véhicules peuvent approcher et décharger mais ne peuvent pas stationner autour toute la journée.

Parkings

Des possibilités proches de stationnement existent.

Assurance

Celle de Animation et Culture en Pays Charlois ne couvre que la responsabilité civile